

Lac-Mégantic dévoile son plan pour préserver la santé du lac

Jacynthe Nadeau - La Tribune

La Ville de Lac-Mégantic vient de dévoiler son plan d'action pour protéger le lac Mégantic avec comme chantiers prioritaires la lutte au myriophylle à épi et la gestion durable des eaux de pluie dans le secteur de la baie des Sables.



© Archives La Tribune - La Ville de Lac-Mégantic a dévoilé un plan d'action à court, moyen et long terme jusqu'en 2025 pour préserver la santé du lac Mégantic.

Le plan qui présente une dizaine d'actions échelonnées à court, moyen et long termes jusqu'en 2025 a fait l'objet d'une présentation détaillée mardi soir, avant la séance du conseil municipal qui se tenait en vidéoconférence.

Il était attendu par [un bon nombre de citoyens de la rue de la Baie-des-Sables qui avaient déposé une pétition de 130 signataires](#) aux élus de Lac-Mégantic et de la MRC du Granit, à la mi-septembre, réclamant des gestes immédiats pour mieux gérer les eaux pluviales et ainsi contrôler l'érosion et la sédimentation des berges du lac observées dans leur secteur.

« Autant dans les consultations citoyennes en vue de l'élaboration de la planification stratégique que dans les derniers mois, les citoyens nous ont exprimé clairement que la protection du lac était un chantier prioritaire à leurs yeux », a rappelé la mairesse Julie Morin qui s'était engagée à déposer un plan d'action cet automne.

« Nous avons abordé le tout de manière globale et concertée, et nous sommes fiers de présenter aux citoyens des actions concrètes qui seront entreprises dans les prochains mois et au cours des prochaines années, un travail qui se fera en continu afin de s'adapter aux opportunités et aux réalités des autres partenaires », a-t-elle ajouté.

« Important règlement d'emprunt »

Au moins deux citoyens sont revenus à la charge, mardi, pour demander plus de précisions sur les travaux et les échéanciers prévus.

Les coûts du plan d'action n'ont pas non plus été dévoilés, outre de dire qu'il y aura adoption d'un « important » règlement d'emprunt à cet effet dans la prochaine année.

La mairesse a expliqué que l'exercice de planification budgétaire 2021 était en cours et que les travaux et investissements seraient détaillés après l'adoption du budget en décembre.

À court terme, on annonce déjà néanmoins que les utilisateurs du plan d'eau doivent s'attendre à voir les efforts concertés de l'Association de protection du lac et des municipalités de Lac-Mégantic, Frontenac, Piopolis et Marston se poursuivre pour contrer le myriophylle à épi.

« En complément à l'arrachage effectué annuellement pour éviter la propagation, nous allons installer dès 2021 des toiles au fond de l'eau dans la marina municipale ainsi que dans la baie des Sables, où ont été découverts quelques plants l'été dernier.

« Par ailleurs, nous sommes en démarche sérieuse pour installer deux stations de lavage autour du lac dès la saison prochaine et des guérites à chaque entrée publique autour du lac pour favoriser un accès responsable. Les efforts régionaux se poursuivront avec la MRC du Granit afin de sensibiliser les usagers et riverains à reconnaître et combattre la propagation des plantes envahissantes », annonce la mairesse.

Une entente intermunicipale doit également être signée d'ici la fin de l'année pour la gestion des équipements, les achats communs et les actions à venir.

La Ville de Lac-Mégantic souligne également avoir mis en place au centre-ville des méthodes « innovantes et exemplaires » pour gérer les eaux de pluie qui seront éventuellement étendues à l'ensemble du territoire urbanisé.

Enfin elle compte travailler de concert avec le COBARIC (comité de bassin versant de la rivière Chaudière) dans un projet de remise en état et de conservation du lac Mégantic et son bassin, dont une des priorités est la gestion des eaux de ruissellement et de la sédimentation dans le secteur Baie-des-Sables. Des sommes conjointes seront investies pour opérer des changements dans les secteurs névralgiques, précise-t-on.